

Dominique De Souza président de l'Union des constructeurs immobiliers

Aux enjeux de l'Espace public au cœur du renouvellement urbain

contribution de l' UCI

Créée en 1962, l'Union des Constructeurs Immobiliers (UCI) rassemble l'ensemble des acteurs de la construction immobilière au sein de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). L'UCI est représentée sur l'ensemble du territoire national avec plus de 1000 membres (constructeurs de maisons individuelles, promoteurs immobiliers, aménageurs et lotisseurs). Elle reste pour la FFB un observatoire privilégié des activités immobilières et affirme sa représentativité dans la maîtrise d'ouvrage.

L'UCI porte une attention particulière à ce que les programmes immobiliers portés par ses adhérents s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la politique de la ville et visent ainsi la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants. Nos adhérents mettent tout en œuvre pour seconder efficacement l'orientation des collectivités dans lesquelles ils interviennent, notamment en matière de qualité architecturale et de respect de l'environnement qui sont tous deux facteurs d'amélioration de la vie sociale.

Par ailleurs, et dans l'esprit même de notre éthique professionnelle, l'UCI organise régulièrement des rencontres professionnelles comme la convention nationale qui s'est déroulée hier ou les « Grands paris du Logement » qu'elle organise au mois de décembre prochain. Cette manifestation propose de promouvoir, sous la forme d'un concours, les bonnes pratiques, les idées ou montages innovants dans le but de produire des logements durablement moins chers et ce, depuis huit ans. Un des thèmes porte spécifiquement sur l'urbanisme et l'architecture, signe de l'importance que porte l'UCI au cadre de vie et à l'environnement dans la production de logements.

Ces manifestations sont l'occasion de rappeler la nécessaire cohérence de nos interventions sur le terrain, entre les impératifs normatifs et les impératifs financiers et commerciaux, la résolution de l'équation devant toujours qualitativement profiter à l'opération immobilière réalisée.

L'UCI milite auprès de l'ensemble des acteurs de la construction pour intégrer en amont, la réflexion des opérateurs en prise avec le marché et apporter ainsi la cohérence indispensable à la réussite opérationnelle des projets d'aménagement. L'UCI promeut de longue date la nécessaire interaction entre les intervenants de l'acte de construire et le décloisonnement des interventions des uns et des autres. A ce titre, les groupes de travail constitués par les aménageurs associant des architectes et des promoteurs pour participer à la définition des projets d'aménagement sont un exemple de pratique vertueuse que soutient l'UCI. Le séquençage de la chaîne de production tel qu'il est encore largement pratiqué n'est pas un gage de réussite pour la production de quartiers et d'habitat de qualité où il fait bon vivre.

Avec d'autres acteurs ici présents, l'UCI a participé à la naissance du PUP et la prise en compte dans le développement des villes des besoins de la collectivité en terme d'espace et de service public.

L'UCI Ile de France a fait paraître il y a deux ans un ouvrage à l'attention des élus, « Construire Ensemble » donnant 10 clefs pour développer, aménager et construire la Ville.

Dans la tourmente administrative que connaît notre secteur d'activité qui aurait bien besoin d'un moratoire pour vérifier l'état de nos outils administratifs et financiers de production, la force de notre syndicat professionnel réside aussi dans la capacité à répondre rapidement et avec pertinence aux problèmes posés par nos membres.

Ainsi, l'UCI tient sa place dans cet univers professionnel, et sa présence ce soir parmi vous montre la haute attention qu'elle porte, et avec elle l'ensemble de ses adhérents, aux travaux du Séminaire Robert Auzelle.